

Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation à Châtel-Saint-Denis [suite et fin]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **33 (1904)**

Heft 17

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg**,
Directeur de l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à *M. Wicht, instituteur, à Fribourg*, et,
pour les abonnements ou changements d'adresse, à *l'Imprimerie St-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation à Châtel-Saint-Denis (suite et fin).* — *A Sion.* — *Pépinières scolaires.* — *Bibliographies.* — *Correspondances.* — *Chronique scolaire.* — *Avis.*

Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation

A CHATEL-SAINT-DENIS

(Suite et fin.)

M. Oberson, inspecteur, porte le toast aux invités.

Il y a quatre siècles environ que, dans une époque difficile, le Général de l'Ordre des Jésuites envoyait un humble soldat revêtu de la bure du religieux, dans l'antique cité des Zähringen, en lui disant: Tu iras là, fonder un collège. Cet humble religieux, vous l'avez désigné, c'est le B. Père Canisius.

Ce grain de sénevé, jeté en terre fribourgeoise, sur la colline du Belzé, se développa rapidement, et devint un grand arbre à l'ombre duquel l'élite des générations de l'époque, des fils de rois et d'empereurs, vinrent chercher l'éducation et l'instruction nécessaires. Mais il manquait à cette institution le dernier fleu-

ron du parterre de l'instruction publique dans le canton de Fribourg. Ce parterre avait été commis aux soins d'un régime vigilant, qui pendant 138 ans étudia les moyens d'arriver à l'agrandir, à le compléter. On y réussit : en 1886, notre Grand Conseil votait à l'unanimité la fondation de l'université de Fribourg, dernier fleuron du parterre de notre instruction publique, qui nous permet de donner à nos chères populations fribourgeoises, l'instruction et l'éducation dont elles ont besoin dans la lutte actuelle pour l'existence, instruction et éducation qu'elles devaient, autrefois, chercher au dehors.

Mesdames et Messieurs, cette série d'œuvres destinées au développement de l'instruction publique nous a valu déjà une quantité de bienfaits.

Si nous n'avons pas le plaisir de saluer aujourd'hui le corps universitaire, il nous est donné cependant celui de saluer, dans le même ordre d'idées, M^{me} la baronne de Montenach, elle qui représente une organisation éminemment humanitaire : celle de la protection de la jeune fille.

Nous avons le plaisir de saluer, pour la seconde fois au milieu de nous, le président de la Société catholique allemande d'éducation, M. Tremp de St-Gall. (Bravos). Mesdames, Messieurs, le canton de St-Gall est celui que l'on appelle, à cause de ses affinités avec nous, le canton welsche de la Suisse allemande. Cet ami de la première heure de l'université de Fribourg était bien placé pour nous envoyer un représentant qui sera le trait d'union entre la Société fribourgeoise et la Société catholique suisse d'Education.

Mesdames et Messieurs, longtemps notre Société est restée un peu étrangère à ce cher collègue St-Michel dont je vous évoquais tout à l'heure la fondation ; mais nous avons aujourd'hui l'avantage de saluer ici M. le Recteur du collège, M. l'abbé Jaccoud en qui s'allient admirablement bien les idées philosophiques et pédagogiques, qui avaient paru, un moment, ne pas devoir se comprendre. Nous constatons que, sous l'énergique impulsion donnée à notre collège par M. le recteur Jaccoud, cet établissement d'instruction revit actuellement ses jours d'antan.

Nous marchons à l'heure actuelle vers la réalisation complète de l'œuvre de l'éducation. Nous avons encore l'avantage de saluer le Directeur du Technicum récemment créé, qui est appelé à réaliser, sur le terrain professionnel, tous les progrès que le peuple est en droit d'en attendre pour l'éducation populaire. Oui, je salue M. Genoud qui en est le directeur dévoué et toujours à la brèche et qui est un ancien instituteur.

Vous avez remarqué sans doute, en entrant sous le toit hospitalier de cette cantine châteloise, une casquette dont la présence vous aura fait plaisir. C'est une jeune Autorité chère aux membres du corps enseignant qui l'ont connue autrefois, et à cette population de Châtel qui nous écoute en ce moment.

C'est un représentant du jeune Comité de direction de nos chemins de fer électriques.

Avec notre système de voies ferrées ainsi développé, nous arriverons à mettre notre cher canton au niveau des besoins de l'époque, et à permettre à nos populations de combattre avec les armes modernes sur le terrain de la lutte pour l'existence.

Nous avons en outre l'avantage de saluer dans nos rangs deux délégués de l'école cantonale d'agriculture : MM. de Brémond et Folly.

Salut aussi aux délégués de l'école normale, de cette chère école sur laquelle plane l'ombre éminemment bienfaisante d'un ancien directeur, M. Horner, dont tous nous gardons la mémoire. Sous l'impulsion donnée par lui, notre école normale cherche à réaliser les progrès modernes dans l'éducation et l'instruction populaires. Grâce au savoir et au dévouement du directeur actuel, M. Dessibourg, qui s'inspire des principes pédagogiques de son éminent prédécesseur, l'école normale rend les services qu'on est en droit d'attendre d'elle.

Il m'est particulièrement agréable de saluer un délégué du canton de Vaud, M. Bossel, dont la sympathique figure est la bienvenue dans nos rangs. (Applaud.)

Je commettrais une faute si j'oubliais la présence de M. Bise, premier rédacteur de notre cher journal *La Liberté*, si estimé au loin.

Messieurs et chers amis, permettez-moi de terminer par le souvenir d'une belle page de notre livre de lecture.

« Sur le revers des Alpes, entre deux remparts de pierre
« il est une vallée qu'arrose un grand fleuve et que baigne un,
« lac bleu Dieu, pour la mieux garder, la fit solitaire . . .
« Et quand le soleil couchant s'embrase comme une flamme,
« que la plaine s'emplit d'ombre, et que le jour s'éteint, dans
« la vallée encore, avec le bruit des feuilles, avec le bruit des
« eaux, une voix grave passe qui parle d'*au delà*. » Cette
vallée, vous l'avez nommée: c'est le cher canton du Valais, l'ami
de la première heure de la Société fribourgeoise d'Education. Il
convient de réserver le meilleur et dernier salut à cette pha-
lange valaisanne si magnifiquement représentée ici. Le cher
canton du Valais traverse, à l'heure actuelle, une époque cri-
tique. Il va entreprendre une opération délicate par excellence,
celle de toucher à la constitution qui fait depuis si longtemps sa
force. Cette opération exige un chirurgien à la main sûre, un
opérateur habile. Nous souhaitons à ce cher canton du Valais
un constituant qui soit à la hauteur de la situation, de cette
situation critique faite au Valais qui va devenir, ensuite de la
trouée ferrugineuse du Simplon, un avant-poste du mouvement
européen, et on peut dire mondial. Eh bien ! à vous chers amis
du Valais, à vous tous nos vœux pour la réussite de la consti-
tution sur laquelle vous allez asseoir vos destinées futures,

pour la marche en avant de l'instruction et pour le progrès de toutes les œuvres que vous avez à cœur ! Quand on compte un nombre aussi considérable de forces comme le Valais, on peut envisager sans crainte la mission redoutable d'élaborer une constitution nouvelle.

Dans ces sentiments Messieurs, je vous invite à jeter un vigoureux *qu'ils vivent* à tous ces amis accourus à notre fête. (Applaud.)

La Société de chant des instituteurs de la Broye exécute ensuite, sous la direction de M. Comba, le beau nocturne de C. F. W. Muller, op. 68, une œuvre toute nouvelle et délicieusement écrite. Après quoi, le major de table donne lecture d'une lettre de M. l'inspecteur Gapany. Nous nous faisons un plaisir de la reproduire in-extenso :

« J'adresse à la Société fribourgeoise d'Education, le salut festival du solitaire de Montet, heureusement convalescent, qui espère vivre encore et lire quelques bons ouvrages, appliquant avec plaisir la maxime de Madame de Sévigné ; « sans la consolation de la lecture, nous mourrions d'ennui. »

Je fais les vœux les plus ardents pour l'avenir de l'école fribourgeoise. Que le corps enseignant cultive l'art de bien lire et qu'il l'inculque à ses élèves ! Maîtres et élèves, en s'adonnant aux lectures sérieuses, saines et morales, se préparent un véritable arsenal, qui leur fournira à l'occasion les armes nécessaires pour la défense de l'école chrétienne contre les empiètements de l'école impie et sans Dieu.

La lecture saine et intelligente agrandit l'âme et lui ouvre de brillants horizons. Messieurs les Instituteurs, Mesdames les Institutrices, développez à l'école et en dehors de l'école le goût de cette lecture bienfaisante et vous aurez bien mérité et de l'Eglise et de la Patrie et de l'école chrétienne fribourgeoise ! Bon courage ! la tâche est ardue, mais la récompense est belle !

Labor improbus omnia vincit.

M. Magnin, rév. Curé du Crêt, monte à la tribune et porte le toast au corps enseignant :

Quand on va à des amis, on suit le chemin le plus court. Ce matin, les enfants nous disaient : Nos mères nous ont appris à dire merci. Nous avons tous une mère, l'Eglise catholique. Elle commande aujourd'hui au clergé de vous dire par ma bouche : Merci ! Merci à vous les vaillants, les vétérans de l'éducation chrétienne ! Merci, parce que vous êtes les défenseurs de la foi. Sur votre *Bulletin* vous avez inscrit ces deux mots : Dieu et Patrie. Pour la cause de Dieu vous sacrifiez votre jeunesse, les efforts de l'âge mûr, toutes vos fatigues, vos sueurs, vos veilles. Le clergé fribourgeois est sensible à ce dévouement.

A cette heure où, dans les pays voisins, on décroche le crucifix des écoles, il nous est doux, à nous membres du clergé, de

saluer en vous ceux qui sèment la bonne semence dans l'âme des enfants et qui enracinent le crucifix dans leur cœur. (Bravos).

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, au nom du clergé fribourgeois, au nom du Prélat du diocèse, de ce que vous faites pour l'enseignement de notre religion par le catéchisme et par l'histoire sainte. Vous aussi, vous êtes des apôtres, des prêtres, Votre travail de ce jour a montré que vous ne vous contentez pas d'enseigner la lettre du catéchisme, mais que vous avez à cœur les ennemis qui menacent votre foi ; je veux parler des mauvaises lectures, ces lectures desquelles Louis Veillot disait qu'elles étaient « le plus cruel des poignards, le plus perfide des venins, une semence de crimes . . . » Messieurs, soyons le rempart de la foi en bannissant à tout jamais de nos bibliothèques tout mauvais livre. Il y a des apôtres du mal qui vous en veulent ! Il y a des commis-voyageurs qui viennent, avec de beaux semblants, semer dans nos rangs des lectures ordurières, des lectures qui attaquent nos croyances et nos mœurs, des lectures qui attaquent ce que nous avons de plus cher en ce monde : la foi de Jésus-Christ !

Messieurs, merci à vous au nom du clergé de ce que vous êtes les défenseurs de cette foi. De votre côté, soyez sûrs de l'appui du prêtre. Il est votre ami, il sera là aux mauvais jours, pour vous tendre la main. Vous avez toujours en lui un Raphaël et un ami.

Mesdames et Messieurs, Dieu aime notre patrie. Il nous aime puisqu'il nous a donné non seulement des cimes altières, des vallées fertiles, des plaines riches, bien riches, mais il nous aime parce qu'il nous a donné autrefois, pour défenseur de notre patrie, le B. Nicolas de Flüe, parce qu'il nous a donné, pour défenseur de notre religion, le B. P. Canisius. Dieu nous aimait autrefois ; il nous aime encore puisque, sur le Mont-St-Michel, à côté de notre cher et vieux collègue et de notre jeune et bien-aimée université, fleurit le beau Séminaire de St-Charles, avec ses doctes professeurs. Il nous aime puisqu'il nous a donné un gouvernement qui aime le clergé, et un clergé qui aime le gouvernement. Oui, Dieu nous aime, il aime notre patrie et vous l'aimez aussi. C'est pour elle que vous travaillez et que vous vous consommez pour lui fournir des citoyens dignes du nom de catholiques.

Mais, Mesdames et Messieurs, il y a parfois une cloche sinistre qui sonne le tocsin, qui sonne l'alarme ! Cette choche me rappelle Divico à Bibracte. On dit que le Fribourgeois est chargé de dettes. Je vous demande où est la vérité. Si on veut dire que le Fribourgeois a reçu beaucoup de Dieu, que le canton de Fribourg avait une mission, un rôle international à remplir par la création de l'université catholique et que ce rôle l'oblige à la reconnaissance envers Dieu ; alors, oui, là est la vérité. (Bravos). Mais, Messieurs, si l'on veut dire que le Fribourgeois est chargé de dettes et engager ainsi nos jeunes gens à prendre

la route de l'étranger, si on veut faire miroiter à leurs yeux le soleil de la Pologne ou d'un autre pays quelconque, oh alors ce n'est point parler vrai !

Messieurs, rivez vos enfants au sol fribourgeois. Si les mauvaises lectures sont un danger pour la foi, l'émigration en est un pour le patriotisme. Mais nous n'avons pas peur que l'étranger vienne à notre université. La Sarine a assez d'électricité pour éclairer tout le monde, et nous avons assez de professeurs éminents pour instruire le monde catholique. Mais, Messieurs, ce dont nous avons peur, ce qui nous fait trembler, c'est d'entendre une cloche qui voudrait dire à nos jeunes gens que notre canton va à la dérive. Contre cette assertion, je proteste de toute la force de mon cœur. Cette voix, nous ne voulons pas l'entendre si ce n'est pour la combattre. Une association dont on vous a parlé si élégamment ce matin s'inspire du même mobile ; c'est l'association pour la protection de la jeune fille. On a parlé aussi de lecture. A vous, Mesdames les Institutrices, je conseille comme bonne brochure, comme excellent journal le *Bulletin de la protection de la jeune fille*. La lecture de ce journal vous apprendra ce que c'est que la vie. Dans un des derniers numéros, on citait ce que font les institutrices allemandes pour la protection de la jeune fille. Lisez ce journal et vous verrez si les Teutons n'ont pas de cœur !... Vous vous rendrez compte de ce que font ces institutrices, lorsque vous saurez que le placement d'une jeune fille demande en moyenne 36 lettres d'information.

Eh bien, laissez-moi dire, Mesdames et Messieurs, si vous aimez le canton de Fribourg, si vous aimez son gouvernement et le clergé qui vous est uni, vous voulez river nos jeunes gens et nos jeunes personnes au sol de la patrie. Que notre jeunesse, au lieu d'émigrer, fréquente les écoles professionnelles, le Technicum. Il y a pour elle assez de travail dans le canton. Aux *Eaux et Forêts*, par exemple, un quart seulement des employés sont Fribourgeois ! Continuez, Messieurs, à être les défenseurs de notre religion catholique ; je vous en prie, chers instituteurs, au nom de l'Eglise qui est certainement déjà contente de vous, mais qui en demande encore davantage, oh ! n'est-ce pas pour Dieu et la Patrie, vous voulez empêcher nos jeunes filles d'aller goûter les plaisirs nauséabonds de l'étranger. Vous voulez en faire de bonnes ménagères, de bonnes Fribourgeoises et de bonnes mères de famille.

Laissez-moi finir par le mot d'un missionnaire. Il avait pris pour devise cette parole : « Encore un jour de dévouement ! » Mesdames et Messieurs, vous êtes à la peine ; oui, les heures de classe sont longues, vos veilles quelquefois, au cours de perfectionnement, sont pénibles. Eh bien ! dites-vous : Encore un jour de dévouement. « Jamais lasse, jamais lâche ! » c'était le mot de Jeanne d'Arc, c'est le mot que je vous laisse avec ces paroles brodées sur sa bannière :

« Elle a été à la peine, il est juste qu'elle soit à l'honneur. »
Vive le corps enseignant fribourgeois ! (Applaud.)

M. Cardinaux communique à l'assemblée quelques mots aimables de M. le D^r Alex, curé de Bulle, dont la voix autorisée nous a si souvent instruits et encouragés dans nos réunions cantonales :

Allevard-les-bains, Isère.

« Retenu loin de vous par la cure que je suis obligée de faire, je m'associe néanmoins de cœur et par la pensée à vos travaux si méritoires et à vos joies bien légitimes. »

Mais voici des plats d'un nouveau genre. Ce sont... des paquets de cigares offerts gracieusement par la maison Masson, à Vevey. Pour les fumeurs, et ils sont nombreux, hélas ! parmi nous, la surprise a été agréable.

La Société de chant des instituteurs de la Sarine, direction : M. Galley, interprète avec un brio superbe le *Combat naval* de Decherrens, puis nous entendons la lecture de deux télégrammes envoyés par des fils de la Veveyse, que leurs brillantes capacités ont élevés aux premiers rangs de notre magistrature : M. Cardinaux, président du Conseil d'Etat, et M. Philipona, procureur général :

« Affaire importante aujourd'hui à Neuchâtel m'empêche d'assister à votre réunion. Aux pionniers de l'éducation populaire, courage, persévérance et succès. Tous mes vœux pour la prospérité de votre association.

CARDINAUX, *président du Conseil d'Etat.*

« Impossible d'assister à votre réunion. Regrets et meilleurs vœux pour réussite de votre fête.

PHILIPONA, *procureur général.* »

M. l'abbé *Delaloye*, curé de Massongex, président de la Société valaisanne d'Education, nous apporte en ces termes le salut fraternel de nos bons amis du Valais :

Il me semble voir ce Valais dont tout à l'heure on parlait si bien, ce Valais avec ses pics ardens dressés dans les airs, il me semble le voir s'incliner vers votre beau canton aux vertes prairies pour vous remercier de vos paroles délicates. Je suis heureux d'avoir été choisi par les six délégués de mon canton pour vous dire, avec toutes nos félicitations à l'occasion de votre bonne fête, l'hommage de nos sentiments vraiment fraternels ; pour vous donner l'assurance que la chaîne de solidarité qui nous a unis depuis vingt ans continuera à unir les Sociétés fribourgeoise et valaisanne d'Education. Nous serons unis parce que nous ne cesserons pas de tendre vers le même but, parce que nous avons à nous prémunir contre les mêmes dangers, parce que nous avons à nous défendre contre les mêmes adversaires, parce que nous ne cesserons pas d'être animés des mêmes sentiments. Nous continuerons à former une même

famille: le Valais et Fribourg, Fribourg et le Valais, une famille qui n'aura qu'un seul cœur et qu'une seule âme.

Tout à l'heure, un de vos orateurs disait que votre canton est chargé de dettes et il prenait la peine de répondre à cette ineptie. Votre canton est surchargé de progrès. Je suis heureux d'acclamer vos chefs et vous les avez suivis. Ils ont exploré tous les domaines, vos intérêts matériels comme ce qui regarde la formation de l'esprit et de l'âme; ils ont scruté toutes les énergies et ils vous ont montré des sources de richesse. Grâce à leurs labeurs infatigables, nous constatons les résultats heureux qui ont été obtenus. Ils ont travaillé, eux, sans trêve, sans relâche, et ils sont arrivés à vous rendre douce la loi sévère du travail. Ces mêmes magistrats ont réalisé, en effet, des choses superbes. Je me disais, ce matin, en regardant la charmante voie ferrée qui me conduisait dans cette localité, que vous aviez réellement des hommes puissants pour diriger votre pays. Ils ont su multiplier les créations utiles. Les eaux captées vous donnent l'électricité qui produit la force et la lumière. Pour faire marcher les rouages de vos fabriques de plus en plus nombreuses, l'électricité a remplacé des milliers de bras humains. Votre pays s'est mis à la tête des cantons de la Suisse par ses progrès incessants. D'autre part, au souffle de ces mêmes hommes, grâce à leur influence incontestable, vous voyez surgir partout dans votre canton des maisons d'éducation et de science. Et cette université internationale que l'on a dit avec raison être un parterre où se réunit et s'épanouit la fleur du grand professorat catholique, elle apparaît comme un foyer d'où se répandent à travers le monde les rayons de la véritable science. Nous l'acclamons et nous acclamons en même temps les savants qui l'animent et qui s'efforcent, par leurs livres et leurs paroles, de remettre en vigueur et en évidence les principes que la malveillance et l'impiété s'acharnent à battre en brèche. Il ne m'appartient pas, et du reste on l'a déjà fait, d'insister sur l'admiration que vos hommes d'Etat nous inspirent. Laissez-moi vous le dire: ils nous apparaissent, à nous, vos compatriotes et vos amis, comme véritablement grands. Ce que je dis, je le pense. Ils sont grands par la vaillance avec laquelle ils vous conduisent, ils sont grands, par les mobiles qui dictent leur conduite, ils sont grands, surtout par leurs œuvres. Honneur à ces magistrats! Oui, honneur à vous, magistrats fribourgeois, qui tenez haut le drapeau de notre sainte cause catholique à laquelle vous restez fidèles, vous mettant au-dessus des compromissions lâches et des complaisances coupables, au-dessus des menaces et des sollicitations. Vous savez même vous faire admirer par vos ennemis. Nous sommes heureux de vous voir, parfois, rester solides comme des chênes au milieu de la tempête et de l'orage en fureur.

Honneur à ces magistrats! Honneur aussi à vous-mêmes, instituteurs fribourgeois. Nous avons pu nous en convaincre ce

matin ; vous savez que vous n'avez pas seulement des intelligences à former, mais des cœurs à développer, des âmes à diriger vers le ciel. Vous voulez que notre divine religion ne soit pas seulement sur les lèvres des mères, sur les lèvres des pères, mais qu'on la rencontre dans vos conversations, dans votre enseignement, dans votre vie tout entière et jusque dans l'air que vous respirez. Vous voulez que la religion étrenne vos élèves, qu'elle les enveloppe comme une rosée pure, qu'elle soit une sève féconde que puisent les racines et qui monte jusqu'aux branches.

Il y a quelques jours, je m'adressais à nos instituteurs valaisans et je leur disais que, si notre gouvernement doit être la tête qui inspire et qui dicte, et s'il doit tendre à le devenir toujours davantage, il faut encore la main qui sème, le cœur qui fait aimer, l'âme qui élève.

Eh bien, cette âme qu'il faut élever et cette main qui doit semer, c'est la vôtre. Où trouver une tête qui inspire et qui dicte mieux que dans cet homme merveilleux de courage et de volonté qui a fait pour ainsi dire le canton de Fribourg ce qu'il est aujourd'hui. Il l'a établi, je le répète, à la tête des cantons qui marchent dans la voie du progrès. Il a fait que votre beau pays est devenu le pays où palpète et bat le cœur de la Suisse catholique. Honneur et salut ! (Bravos.)

Sur ce, le major de table commande et dirige habilement un ban fédéral très réussi pour remercier l'orateur valaisan de ses bienveillantes paroles.

M. le prof. Cardinaux annonce que le Conseil communal de Châtel offre aux participants d'excellentes bouteilles de vin d'honneur. « Elles sont offertes avec beaucoup de cœur, dit-il, comme les Châtelois aiment le vin » Et l'on applaudit bien fort et bien sincèrement.

La Société de chant des instituteurs de la Gruyère nous fait entendre l'*Hymne au Dieu Créateur* de F. Schubert. Inutile de dire que nos collègues maintiennent la réputation artistique que leur travail leur a value.

L'assemblée a également reçu les télégrammes suivants :

Grand merci à mes paroissiens d'un jour, pour si aimable attention qui m'a causé grand plaisir. Continuons à répéter le matin la devise : Encore un jour d'amour pour Dieu et pour l'enfance.

Avons confiance en vous.

J. M. COMTE, *curé,*
un des vieux fondateurs de la Société.

Veillez agréer regrets ne pouvoir assister réunion. Je songe à la journée de Châtel radieuse, féconde, joyeuse.

Chanoine QUARTENOUD, *insp.*

Enfin, un autre télégramme nous parvient. Il est envoyé par M. Brand de Trêmeur, de Bienne, si avantageusement connu par ses excellentes photographies d'école. M. de Trêmeur est de cœur au milieu de nous.

La parole est ensuite donnée à *M. Bossel*, maître secondaire à Echallens :

Je me fais, en ce moment, l'interprète des instituteurs catholiques vaudois, en vous apportant leurs bons vœux et leurs compliments les plus sincères, ainsi que leurs cordiales et patriotiques salutations. Je tenais à cet honneur et il me revenait de droit, attendu que depuis plus de 30 ans, le canton de Vaud est pour votre serviteur une seconde et bienveillante patrie. Notre délégation de ce jour, à vos joutes pédagogiques annuelles, est peu nombreuse ; mais nous pouvons vous affirmer cependant que nous n'en suivons pas moins avec un vif et sympathique intérêt tous vos travaux, vos succès et les déceptions inhérentes à la carrière d'instituteur. Ce sentiment de solidarité se produit spontanément chez nous et cela pour des motifs que vous comprenez tous. J'en énumère quelques-uns seulement. Notre champ d'activité habituelle est aussi le vôtre ; nos luttes journalières et nos déboires presque quotidiens peuvent et doivent être identifiés aux vôtres ; nos joies éphémères et nos petits succès passagers ont la même origine et sont de même nature que les vôtres.

Tels sont, brièvement résumés, Messieurs, quelques-uns des nombreux points de contact qui doivent faire établir entre la Société fribourgeoise d'Education et nous, instituteurs catholiques vaudois, des relations plus fréquentes, mieux suivies, plus intimes et, j'ajouterai plus intenses. Ces relations d'affectueuse cordialité doivent être singulièrement facilitées par les mêmes croyances religieuses que nous professons et, je dois ajouter, par de très anciennes, bien profondes et réciproques sympathies.

Mais, je me permettrai de demander : Ne serait-il pas utile et profitable surtout de les élargir encore ces relations de cordialité, et cela pour l'édification personnelle d'un grand nombre ? Depuis longtemps, il me semble que cet acte d'amabilité et de courtoisie s'impose par la nature même de nos travaux, travaux qui obligent tout instituteur, tout éducateur de la jeunesse suisse à poursuivre la réalisation de ce double et noble but : l'amour et la gloire de Dieu, l'amour et la gloire de la patrie.

(Bravos.)

Si, dans un moment donné, les hommes se sont cru forcés d'assigner certaines limites au domaine cantonal, il est aussi vrai d'affirmer que le cœur de chacun de nous franchit bien souvent cette frontière, pour aller sympathiser d'esprit et de cœur avec de braves et dévoués Confédérés et d'excellents voisins. (Bravos.)

N'y a-t-il pas, en outre, quelque chose de providentiel dans la

configuration de notre chère Suisse romande qui nous force presque à croire que nous nous devons une union et une solidarité plus intimes entre membres de cette grande et belle corporation des pionniers de l'instruction, de la civilisation et du progrès ? (Bravos.) Oui, du progrès ! ce boiteux éternel mais assagi qui ne suit jamais l'idée qu'en clopinant, mais qui la suit quand même, nous donnant dans les faits passés un encouragement, tout en faisant naître de nouvelles espérances pour l'avenir.

J'en reviens à cette idée d'extension de votre chère Société, idée qui me semble caressée par votre Comité dans son éloquent appel aux sociétaires, idée, qui me semble imposée par la topographie du pays romand.

Pourquoi faut-il que de nombreuses et majestueuses cimes soient communes à plusieurs de nos cantons ? et pourquoi faut-il encore que, depuis leurs sommets chenus, tout en admirant les beautés de son propre et cher pays, on doive constater et convenir qu'il reste une belle part d'attrait et de pittoresque pour le Confédéré voisin ? Combien de nos cours d'eau, après avoir arrosé et fertilisé une contrée chère à notre cœur et à notre souvenir, y avoir enrichi ses industriels et ses artisans, s'en vont rendre les mêmes services et apporter la même somme de bien-être aux citoyens du canton voisin !

Pourquoi encore les vagues, tantôt paisibles et caressantes, tantôt tumultueuses et menaçantes de quelques-uns de nos lacs sont-elles forcées de rafraîchir les rives privilégiées de telle patrie cantonale pour aller ensuite arroser les sites enchanteurs du canton voisin et ami ? Il me semble qu'il y a en ceci quelque chose de significatif qui fait mieux ressortir encore les divers points de rapprochement qui doivent vous engager à étendre nos relations, à nous rassembler plus nombreux autour de vous, afin de mieux apprendre à se connaître et, par ce seul fait, à s'estimer davantage et à s'aimer réciproquement comme étant tous les enfants de plusieurs familles cantonales, mais enfants dévoués néanmoins aux grands et purs intérêts de notre chère, belle et commune patrie : la Suisse.

Je termine en remerciant la Société fribourgeoise d'Education de son invitation et de son bienveillant accueil. Je porte un toast chaleureux à cette Société, à son avenir, à son développement progressif, à l'extension de ses relations extérieures. Je vous réitère, au nom de vos collègues vaudois, nos salutations ou plutôt l'expression de notre estime, de notre amitié sincère, dévouée et patriotique. (Applaud.)

M. Barbey, inspecteur scolaire de la Broye, s'est chargé de remercier la population châteloise. Il parle en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

Soyez patients, je vous en prie, car mon toast sera court. Tous ici, tant que nous sommes, nous avons été touchés, profondément touchés, de l'accueil sympathique qui nous a été

fait à Châtel-St-Denis. Les préparatifs enchanteurs, les chants des enfants, les chants de la Chorale, les productions de la fanfare, les sourires si gracieux qui, ce matin, animaient les visages des chers enfants de Châtel-St-Denis, ont dit combien les autorités, combien les parents, combien tout le monde, ici, a accepté avec joie la proposition qui leur avait été faite de recevoir cette année la Société fribourgeoise d'Education. Bien des sacrifices étaient nécessaires, bien des peines, et ces peines n'ont pas été épargnées. C'est que Châtel-St-Denis comprenait très bien qu'il s'agissait de recevoir d'abord les hautes autorités du canton — trois membres du Conseil d'Etat sont venus à notre assemblée, — Messieurs les vénérables représentants du clergé, les coopérateurs ardents de la cause de l'éducation et de l'instruction chrétiennes, les amis venus du dehors et tous les instituteurs, ardents ouvriers, ouvriers infatigables de la cause à laquelle nous travaillons tous. (Bravos.)

Et nous aussi, Mesdames et Messieurs, c'est avec plaisir que nous sommes venus à Châtel-St-Denis admirer son paysage enchanteur, constater les progrès énormes réalisés dans cette petite ville spécialement pour la construction du chemin de fer électrique, qui sera pour Châtel une source de prospérité et de grands avantages. (Bravos.)

Aussi, maintenant, à la fin de cette belle et mémorable assemblée, nous vous remercions, Messieurs les membres du Conseil communal, nous vous remercions de toutes vos peines. Nous remercions la commission scolaire, la Chorale et la fanfare avec leurs directeurs et leurs présidents; nous remercions M. l'hôtelier qui a daigné nous recevoir si généreusement et si abondamment; nous remercions les filles de service qui se sont si bien acquittées de leur tâche; nous remercions M. Masson qui a bien voulu nous offrir ses cigares renommés; nous remercions tout le monde.

Nous vous remercions tous, habitants de Châtel pour la réception que vous nous avez faite aujourd'hui. Nous n'oublierons pas ce jour, nous n'oublierons pas vos sacrifices, nous n'oublierons pas votre cordialité.

Que Châtel-St-Denis vive!

Remerciés soient toutes ses autorités et tous ses habitants!
(Applaud.)

La Chorale de Châtel exécute le superbe morceau qu'elle avait préparé pour le concours de Grenoble: *Avril*, de J. Ritz, et la Société de chant des instituteurs glânois, direction Pauchard, se produit également dans le chœur: *A l'Aube du jour*, de F. Abt. Ce morceau a été très goûté, de même que celui des instituteurs de la Veveyse, *Vive la Liberté*, de Dénézéaz.

La partie officielle du banquet est ainsi terminée. Les longues tables se vident peu à peu. Encore un moment de douce intimité dans ce Châtel si hospitalier et l'on part, qui modestement vers

ses pénates, qui vers les rives poétiques du bleu Léman, qui vers la montagne charmeuse, en attendant de mettre en pratique les décisions de la journée.

Ch. MAGNE.

R. CHASSOT.

A SION

Comme nous l'avons annoncé, la Société fribourgeoise d'Education s'est fait représenter aux grandes assises des associations catholiques suisses, à Sion, les 10, 11 et 12 septembre. Notre comité avait désigné quatre délégués. M. Currat, inspecteur, empêché au dernier moment, n'a pu accompagner ses collègues, MM. Greber, Oberson et Dessibourg, en pays valaisan.

Nous n'avons pas à relater ici la grandiose et imposante manifestation du dimanche, 11 septembre. Des phalanges de citoyens étaient accourues de tous les districts du Valais pour affirmer leurs convictions religieuses et leurs sentiments de vrai patriotisme.

La journée du lundi a été plus particulièrement consacrée aux questions d'éducation. A huit heures du matin, les délégués et plusieurs membres de l'Association catholique suisse, de la Société pédagogique fribourgeoise et des Sociétés française et allemande du Valais se trouvaient réunis dans la salle du Grand Conseil.

M. Tresp, président de la Société allemande, après le salut de cordiale bienvenue et la lecture d'un rapport sur la marche de l'Association, a mis en discussion le principal tractandum de la séance : l'affiliation des sociétés pédagogiques romandes à l'Association catholique suisse.

Invité à prendre la parole, M. Greber, président de la Société fribourgeoise, a d'abord remercié M. Tresp de l'honneur fait à notre Société, invitée à plusieurs reprises à s'unir à la grande association de la Suisse allemande. La proposition de M. le président Tresp a été accueillie avec une grande satisfaction et examinée avec bienveillance. Si l'affiliation n'a pas encore été décidée, ce retard, dit M. Greber, ne doit pas être attribué à un manque de solidarité, mais uniquement au désir bien sincère de trouver une base sur laquelle pourrait se fonder une union durable et utile, malgré les difficultés à vaincre.

Au nombre de ces difficultés, notre président mentionne : la différence de langue, le cachet local de l'organe de la Société pédagogique fribourgeoise, la cotisation que pourrait réclamer la caisse centrale. Mais ces difficultés ne sont pas insurmontables, grâce au bon vouloir de M. Tresp et de ses amis ; l'affiliation est donc possible et elle sera utile et avantageuse aux deux